

Ce produit contient du monoxyde de carbone, de l'oxygène et de l'azote, toutes étant des substances assujetties à la Loi sur le droit à la connaissance du travailleur et de la collectivité de Pennsylvanie, États-Unis.

---

### INDENTIFICATION DU PRODUIT

---

IDENTIFICATION SUR L'ÉTIQUETTE - Gaz de vérification de calibrage No. pièce MSA 461768, 60 ppm de monoxyde de carbone dans l'air

NOMS CHIMIQUES - Mélange de monoxyde de carbone, d'oxygène et d'azote

IDENTIFICATION SUPPLÉMENTAIRE - Gaz de calibrage No. pièce MSA 461768

FORMULE - CO, O<sub>2</sub>, N<sub>2</sub>

---

### COMPOSITION CHIMIQUE PERTINENTE

---

	<u>%</u>	<u>TWA</u>
Monoxyde de carbone (CAS 630-08-0)	0,006	25 ppm (ACGIH 2005)
Air	Proportion restante	Aucune

AVIS : Gaz sous pression, 300 psig (lbs/po<sup>2</sup>) à 70°F (21°C), soit environ 19 litres de gaz à la pression barométrique

---

### PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

---

ASPECT (ÉTAT PHYSIQUE) ET ODEUR – Gaz inodore et incolore

POINT D'ÉBULLITION - S/O

GRAVITÉ SPÉCIFIQUE (H<sub>2</sub>O = 1) - S/O

PRESSION DE VAPEUR - S/O

VOLATILITÉ (%) EN VOLUME - S/O

DENSITÉ DE VAPEUR (AIR = 1) - Environ = 1

SOLUBILITÉ DANS L'EAU - Monoxyde de carbone – 3,5 cm<sup>3</sup>/100 ml (0°C)  
Oxygène – 3,2 cm<sup>3</sup>/100 ml (25°C)  
Azote – 2,3 cm<sup>3</sup>/100 ml (0°C)

S/O – Sans objet

---

### RENSEIGNEMENTS SUR LES DANGERS D'ORDRE PHYSIQUE

---

DANGERS PHYSIQUES – Gaz sous pression (comprimé), 300 psig (lbs/po<sup>2</sup>) à 70°F (21°C)

CONDITIONS OU MATIÈRES À ÉVITER – Aucune

POINT D'ÉCLAIR (INFLAMMATION) – S/O

LEL (LIE) - S/O

UEL (LSE) - S/O

MESURES D'EXTINCTION – Ce mélange de gaz de calibrage est ininflammable

PROCÉDURES PARTICULIÈRES DE LUTTE CONTRE LE FEU – Se reporter aux conseils de précaution suivants

DANGERS D'EXPLOSION ET D'INCENDIE HORS DU COMMUN – Gaz sous pression, 300 psig (lbs/po<sup>2</sup>) à 70°F (21°C). La chaleur environnante/ambiante ne doit pas dépasser les 120°F (49°C).

---

**DANGERS POUR LA SANTÉ**

---

**DANGERS POUR LA SANTÉ** – La toxicité du monoxyde de carbone TL<sub>LO</sub> (chez l'être humain) est réputée être 650 ppm/ 45 minutes. La concentration létale LC<sub>LO</sub> (chez l'être humain) est de 5000 ppm/5 minutes.

**SIGNES PARTICULIERS ET SYMPTOMES SURVENANT SUITE A UNE EXPOSITION** – Une concentration de 500 à 1000 ppm de CO peut causer des maux de tête, des nausées, une respiration rapide, des faiblesses, l'étourdissement et la confusion.

**VOIES DE PÉNÉTRATION CORPORELLES PRINCIPALES** – Par inhalation

**ORGANES CIBLES VULNÉRABLES** – Les poumons, le sang, les tissus; le CO provoque l'hypoxie des tissus (manque d'oxygène) en empêchant le sang de transporter suffisamment d'oxygène.

**ÉTATS PATHOLOGIQUES RÉPERTORIÉS COMME POUVANT HABITUELLEMENT S'AGGRAVER A L'EXPOSITION** – Le CO en trop grande quantité risque d'aggraver l'angine de poitrine. Les femmes enceintes semblent plus sensibles que les autres. Les conséquences d'une exposition au CO s'accroissent avec le travail physique exigeant, l'insolation et l'altitude.

**SEUIL ADMISSIBLE D'EXPOSITION (VALEUR TLV) – TWA = 25 ppm (ACGIH 2005).**

**DONNÉES CARCINOGENES SUSCEPTIBLES DE PRÉSENTER UN DANGER** – Les organismes de normalisation NIOSH, RTECS, OSHA, NTP ou IARC ne dressent pas la liste des gaz constitutifs.

**SECOURISME D'URGENCE ET MESURES DE PREMIERS SOINS** – Cesser l'exposition au CO, et revenir en milieu d'air pur. Consulter un médecin immédiatement.

---

**UTILISATION ET MANIPULATION SÉCURITAIRES**

---

**PRATIQUES HYGIÉNIQUES** – Éviter de respirer le gaz

**PRÉCAUTIONS A PRENDRE LORS DE LA RÉPARATION ET DE L'ENTRETIEN D'ÉQUIPEMENTS CONTAMINÉS - S/O**

**MESURES CORRECTIVES À PRENDRE EN CAS DE FUITE/DÉBORDEMENT/ DÉVERSEMENT** – Aérer/ventiler les lieux.

**MÉTHODE D'ÉLIMINATION DES RÉSIDUS** – Ne pas perforer ni incinérer la bouteille. Avant de se débarrasser de la bouteille, vider doucement le contenu dans un endroit d'évacuation sûr et réservé à cet effet. Se départir du produit (la bouteille) en l'éliminant conformément aux règlements d'application fédéraux, provinciaux, étatiques et locaux.

**ENTREPOSAGE** – Entreposer le produit dans un endroit frais, sec et bien aéré. La température ambiante ne doit pas dépasser les 120°F (49°C)

---

**MÉTHODES DE CONTROLE ET MESURES DE PROTECTION**

---

**ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION PERSONNELLE** – Étant donné le volume limité de gaz dans la bouteille et la lenteur du taux d'émission gazeuse employé dans le calibrage de l'instrument, une protection respiratoire n'est ni indiquée ni nécessaire (avec réserve) si l'on tient compte des conditions d'utilisation visées.

**MÉTHODES DE CONTROLE TECHNIQUES** – La ventilation mécanique est une méthode appropriée et acceptable

**DISPOSITIONS EN MILIEU DE TRAVAIL** – Éviter de respirer le gaz. A employer dans des lieux bien aérés et ventilés. Suivre la méthode de calibrage décrite dans le mode d'emploi MSA (manuel d'instructions) fourni avec l'instrument devant être calibré.

**DATE DE PRÉPARATION** - Rév. 11, janvier 2006

**AVERTISSEMENT** : Ce produit est une substance chimique dangereuse. Si l'on respecte les directives, avertissements et mises en garde fournis avec le produit, les dangers liés à son utilisation peuvent être considérablement amoindris, sans être pour autant complètement éliminés. Mine Safety Appliances Company se dégage de toute responsabilité quant à l'emploi de ce produit; elle ne donne aucune garantie, expresse ou implicite, et REJETTE EXPRESSÉMENT TOUTE GARANTIE SE RAPPORTANT A LA VALEUR COMMERCIALE DU PRODUIT, AINSI QUE TOUTE GARANTIE DE JUSTESSE D'EMPLOI RELATIVEMENT A UNE UTILISATION PARTICULIÈRE. Les utilisateurs de ce produit assument tous les risques reliés à sa manipulation, son utilisation et/ou son entreposage.